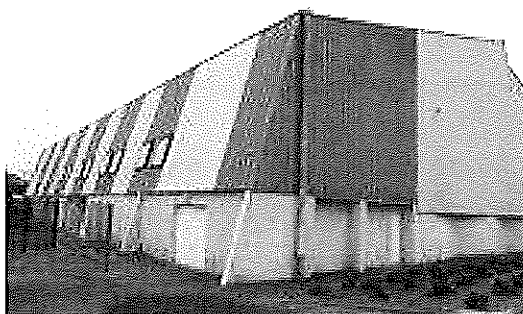


CONVENTION DE DISSOLUTION

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GYMNASE PIERRE COUSIN



STATUTS APPROUVES PAR L'ARRETE PREFECTORAL n° DCL-BCLI-22-035

Entre :

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GYMNASE PIERRE COUSIN représenté par Madame Sara ROUZIERE, Présidente, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du comité syndical du 08/10/2024,

Et

La commune de GIBERVILLE représentée par Monsieur Damien de WINTER Maire, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du conseil municipal du 18/11/2024,

La commune de DEMOUVILLE représentée par Monsieur Cédric CASSIGNEUL, Maire, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du conseil municipal du 5/12/2024,

La commune de CUVERVILLE représentée par Madame Catherine AUBERT, Maire, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du conseil municipal du 4/11/2024,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GYMNASSE PIERRE COUSIN a été créé le 03/02/1984.

Il regroupe actuellement les communes de GIBERVILLE, DEMOUVILLE et CUVERVILLE.

Il exerce les compétences suivantes : gestion et entretien du Gymnase Pierre Cousin.

Lors de sa consultation sur la mise en œuvre de cette proposition, le comité syndical s'est prononcé favorablement sur ce projet de dissolution.

Les conseils municipaux des communes membres du syndicat, également consultés, ont émis un avis favorable.

Le syndicat et ses communes membres se sont accordées, sur les conditions dans lesquelles le syndicat est liquidé en vue de l'arrêté prononçant la dissolution du syndicat.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de prévoir les conditions de liquidation du syndicat et notamment de répartition de l'actif, du passif et du patrimoine entre ses communes membres.

Article 2 : Périmètre de la convention

La présente convention s'applique à l'ensemble des biens et dettes du Syndicat intercommunal du gymnase Pierre Cousin.

Article 3 : Inventaire de l'actif

Un inventaire détaillé de l'actif du Syndicat intercommunal du gymnase Pierre Cousin est établi et annexé à la présente convention.

Article 4 : Inventaire du passif

Un inventaire détaillé du passif du Syndicat intercommunal du gymnase Pierre Cousin est établi et annexé à la présente convention.

Article 5 : Répartition de l'actif et du passif

L'actif du Syndicat sera d'un commun accord transféré à la ville de Giberville, dans sa totalité.

La ville de Giberville s'engage à garder ce bien dans son actif pour une période d'au moins vingt ans.

Article 6 : Répartition des résultats budgétaires

Les résultats budgétaires se composent de la trésorerie disponible. Le syndicat n'a pas de dette. Le résultat budgétaire sera déterminé à la clôture de l'exercice. Le résultat de la section investissement qui s'élève à 11 855.68 € sera imputé au budget de la ville de Giberville afin de pouvoir participer aux futurs travaux. Par contre, pour la section de fonctionnement, le résultat qui s'élève à 9 763.35 € sera réparti selon la clé de répartition en vigueur, fixée dans les statuts modifiés du 19 décembre 2022, comme suit :

-Giberville	7 041.33 €	72.12 %
-Démouville	1 720.30 €	17.62 %
-Cuverville	1 001.72 €	10.26 %
Total	9 763.35 €	100.00 %

Article 7 : Contrats

La commune de GIBERVILLE se chargera de résilier ou reprendre en son nom les contrats suivants :

- Odyssée (logiciel comptable)
- Viria (maintenance chaudière)
- Orange (téléphonie)
- LSA Courtage (assurance)
- Eiffage Energie Thermie (maintenance système de sécurité incendie)

Article 8 : Archive du syndicat

A l'issue de la dissolution du syndicat, la commune de GIBERVILLE conserve et continue de stocker les archives du syndicat.

Article 9 : Entrée en vigueur de la convention

La présente convention entre en vigueur le 31/12/2024.

Article 10 : Règlement des litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. A défaut, le litige sera porté devant le tribunal administratif de Caen.

Fait à Giber ville
le 28/02/2025

Damien de WINTER

Maire de GIBERVILLE



Fait à Demouville
le 05/03/2025

Cédric CASSIGNEUL

Maire de
DEMOUVILLE



Fait à Cuverville
le 28/02/2025

Catherine AUBERT

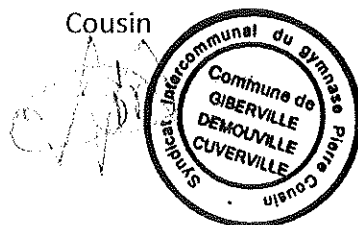
Maire de
CUVERVILLE



Fait à Giber ville
le 12/02/2025

SARA ROUZIERE

Présidente du
Syndicat
intercommunal du
Gymnase Pierre
Cousin



Tous Services Confondus								
Article	Opération	N° d'inventaire	Désignation	Date d' Acquisition	Durée d' Amort°	Valeur d'Acquisition €	Cumul Amortissements en début d'exercice	Valeur Comptable € au 27/01/2025
2118	00002	T1	TERRAIN COLLET	01/01/2000	0	114,10	0,00	114,10
2118	00002	T2	TERRAIN VENTE PAR LA COMMUNE	01/01/2000	0	26 601,16	0,00	26 601,16
			Total pour l'article 2118 (Article inconnu !)			26 715,26	0,00	26 715,26
2128	00002	V2	TRVX VOIRIE COLLEGE	31/12/2004	0	19 962,44	0,00	19 962,44
			Total pour l'article 2128 (Article inconnu !)			19 962,44	0,00	19 962,44
21314	00002	2013-S1	MISSION COORDINATION SYSTEME INCENDIE	31/12/2013	0	2 116,92	0,00	2 116,92
21314	00002	2014/0001	INSTALLATION SYS SECURITE	01/10/2014	0	10 015,34	0,00	10 015,34
21314	00002	2016/01	REFECTION ECLAIRAGE - REFECTON ECLAIRAGE SA	19/10/2016	15	33 785,12	6 756,00	27 029,12
21314	00002	2019/001	REMPACEMENT RESEAU GAZ	24/07/2019	10	4 470,92	2 235,45	2 235,47
21314	00002	2019/002	REMPACEMENT 5 BAES	08/11/2019	1	853,86	853,86	0,00
21314	00002	2020/02	TRAVAUX PORTE DE GARAGE	06/10/2020	10	2 966,94	1 188,00	1 778,94
21314	00002	2021/03	ENSEIGNE - ENSEIGNE GYMNASSE COUSIN	21/09/2021	6	1 116,00	558,00	558,00
21314	00002	2022/01	PORTE ANTIPANIQUE - PORTE ANTIPANIQUE	14/03/2022	6	2 723,80	908,00	1 815,80
21314	00002	2022/03	VMC - REMPLACEMENT VMC	28/06/2022	5	1 122,18	448,00	674,18
21314	00002	2023002	COUVERTURE GYMNASSE COUSIN - COUVERTURE SU	01/06/2023	10	5 707,90	571,00	5 136,90
21314	00002	B2	GYMNASSE	01/01/2000	0	641 641,58	0,00	641 641,58
21314	00002	M15	GARAGE A VELOS	31/12/2004	0	3 438,82	0,00	3 438,82
21314	00002	M19	MUR ESCALADE ET STRUCTURE ARTIFICIELLE	19/10/2006	8	50 083,96	50 083,96	0,00
			Total pour l'article 21314 (Article inconnu !)			760 043,34	63 602,27	696 441,07
21318	00002	2024-006	MISE AUX NORMES ELECTRIQUES	18/11/2024	10	1 966,57	0,00	1 966,57
			Total pour l'article 21318 (Article inconnu !)			1 966,57	0,00	1 966,57
2152	00002	V1	TRAVAUX VOIRIE	31/12/2003	0	5 336,00	0,00	5 336,00
2152	00002	V3-2315	AGRANDISST TROTTOIR/REFECTION ENROBE	07/09/2009	0	47 038,09	0,00	47 038,09
			Total pour l'article 2152 (Article inconnu !)			52 374,09	0,00	52 374,09
21838	00002	2024/002	LOGICIEL ACTES	13/06/2024	1	540,00	0,00	540,00
			Total pour l'article 21838 (Article inconnu !)			540,00	0,00	540,00

Etablissement : SYNDICAT INTERCOMMUNAL		ETAT DE L'ACTIF	Code SIRET : 25140292100018
Budget : SYNDICAT INTERCOMMUNAL		au 27/01/2025	Poste Comptable : SGC CAEN
		Page n° 2	Date d'Edition : 27/01/2025

Tous Services Confondus								
Article	Opération	N° d'inventaire	Désignation	Date d' Acquisition	Durée d' Amort°	Valeur d'Acquisition €	Cumul Amortissements en début d'exercice	Valeur Comptable € au 27/01/2025
21848	00002	M23	BUREAU CERISIER +CHAISE GYMNASSE	27/05/2008	1	368,00	368,00	0,00
			Total pour l'article 21848 (Article inconnu !)			368,00	368,00	0,00
2188	00002	2014/0002	TAPIS - GYMNASSE	01/10/2014	5	2 833,91	2 833,91	0,00
2188	00002	2014/01	TREUIL ELECTRIQUE ET INVERSEUR A CLE - 2014/01 -	21/01/2015	5	2 281,91	2 281,91	0,00
2188	00002	2015/01	TREUIL ELECTRIQUE - 2015/01 - TREUIL ELECTRIQUE	21/01/2015	5	2 281,91	2 281,91	0,00
2188	00002	2015/02	ACHAT PRISES MUR D'ESCALADE - 9C+ PFISES MUR	21/01/2015	5	2 274,72	2 274,72	0,00
2188	00002	2018/01	AUTOLAVEUSE - 2018/01 - AUTOLAVEUSE	22/06/2018	6	3 935,15	3 935,15	0,00
2188	00002	2018/04	BUTS BASKET - ACHAT BUTS BASKET	28/08/2018	10	2 544,25	1 526,58	1 017,67
2188	00002	2020/01	AFFICHEUR	30/06/2020	6	3 890,59	2 592,00	1 298,59
2188	00002	2021/01	ASPIRATEUR	09/06/2021	1	481,00	481,00	0,00
2188	00002	2021/02	PANNEAUX BASKET - INSTALLATION PANNEAUX BAS	03/09/2021	10	4 646,45	1 395,00	3 251,45
2188	00002	2021/04	PROTECTION MURALE	19/11/2021	1	466,56	466,56	0,00
2188	00002	2022/02	BARRE ANTI PANIQUE	11/05/2022	1	527,50	527,50	0,00
2188	00002	2022/04	RELAIS ESCALADE	04/10/2022	10	2 161,44	432,00	1 729,44
2188	00002	2022/05	TAPIS RECEPTION X 11 - TAPIS DE RECEPTION	04/10/2022	6	5 460,00	1 820,00	3 640,00
2188	00002	2023001	PROTECTION MURALE	13/02/2023	1	477,60	477,60	0,00
2188	00002	2023003	CREMONES POMPIERS	01/12/2023	1	822,70	822,70	0,00
2188	00002	2023004	TETE DE BASKET - POSE TETES DE BASKET	12/12/2023	10	7 562,40	756,00	6 806,40
2188	00002	2024-001	CAISSON D'EXTRACTION - DEUX CAISSONS D EXTRA	19/04/2024	5	1 823,52	256,00	1 567,52
2188	00002	2024-003	FILETS BASKET ET HAND - FILETS	08/10/2024	1	88,31	0,00	88,31
2188	00002	2024-004	TELEPHONE D'URGENCE - TELEPHONE D URGENCE	14/10/2024	1	210,36	0,00	210,36
2188	00002	2024-005	PANNEAUX DE DOUCHE	25/10/2024	10	3 360,49	0,00	3 360,49
2188	00002	M10	CHARIOT TEST	01/01/2000	2	1 921,75	1 921,75	0,00
2188	00002	M11	STRUCTURE ESCALADE	04/10/2001	3	5 283,43	5 283,43	0,00
2188	00002	M12	MUR ESCALADE	25/06/2002	0	700,06	0,00	700,06
2188	00002	M14	FILET DE VOLLEY BALL	22/05/2003	5	1 428,02	1 428,02	0,00

Etablissement : SYNDICAT INTERCOMMUNAL		ETAT DE L'ACTIF		Code SIRET : 25140292100018	
Budget : SYNDICAT INTERCOMMUNAL		au 27/01/2025		Poste Comptable : SGC CAEN	
		Page n° 4		Date d'Edition : 27/01/2025	

RECAPITULATIF					
Désignation	Cumul Acquisitions €	Cumul Amortissements € en début d'exercice	Valeur Comptable € au 27/01/2025		
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00		
21 - Immobilisations corporelles	937 478,51	115 808,79	821 669,72		
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		
24 - Immo. affectées, concédées, affermées, mises à dispo. (géré par le trésorier depuis 2006)	0,00	0,00	0,00		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	937 478,51	115 808,79	821 669,72		
TOTAL EQUIPEMENT INDIVIDUALISE	0,00	0,00	0,00		
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00		
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00		